



CANDIAC REMPORTE DEUX PRIX NOVAE

Candiac, le 8 mai 2019 – La Ville de Candiac est fière d’avoir remporté deux prix dans le cadre de la 6e édition des Prix Novae pour le projet de la navette autonome 100 % électrique et celui des jardins solaires. « Nous sommes très fiers d’apprendre que deux projets réalisés sur le territoire de Candiac ont remporté un prix Novae. Ces prix viennent récompenser les efforts fournis par la Ville afin de mettre en place des projets et solutions innovantes en vue d’offrir à nos citoyens un milieu de vie de qualité supérieure, respectueux de l’environnement et orienté vers le bien-être des générations futures. » souligne le maire monsieur Normand Dyotte.

Dévoilés le 7 mai, les Prix Novae récompensent les meilleures pratiques de développement durable et de responsabilité sociale au Québec. Ils visent à identifier les 20 meilleures innovations qui allient intelligemment viabilité économique et bénéfices environnementaux et sociétaux et qui se positionnent en tant que véritables modèles à suivre pour toute organisation qui veut innover.

Le concours Novae est l’unique distinction provinciale permettant de souligner et faire rayonner les meilleures innovations à impact du Québec. Les candidatures ont été évaluées par un jury composé de professionnels reconnus pour leur expertise en matière d’innovation sociale, d’environnement et de stratégie d’affaires.

Navette autonome 100 % électrique :

Candiac a lancé à l’automne 2018 le projet de la navette autonome 100 % électrique mis en place par Keolis Canada et le constructeur NAVYA, de concert avec du ministère de l’Économie, de la Science et de l’Innovation (MESI), du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des transports et de la Société de l’assurance automobile du Québec. Il s’agit du premier projet de démonstration longue durée sur voie publique en sol canadien. Avec une capacité de 15 passagers et roulant à une vitesse d’exploitation maximale de 25 km/h, cette navette se déplace sur un trajet prédéterminé grâce à des capteurs intégrés. Elle favorise l’utilisation du transport collectif notamment dans des zones non desservies par l’offre en place, et ce, sans nécessiter l’ajout d’infrastructures lourdes. Elle effectue en outre plusieurs arrêts, notamment à l’hôtel de ville, au complexe pour retraités Chartwell le Montcalm et aux abords d’entreprises locales. Alors qu’elle s’intègre parfaitement à la circulation, cette alternative performante, respectueuse de l’environnement et innovante véhicule une véritable expérience de

mobilité partagée. Étant une véritable vitrine technologique pour Candiac et le Québec en général, la navette cadre parfaitement avec la vision de la Ville en matière d'innovation, en plus de s'inscrire au cœur de son plan stratégique de développement 2018-2033. <https://keoliscandiac.ca/>

Jardins solaires :

S'inscrivant dans le vaste développement domiciliaire Square Candiac, les jardins solaires sont un projet de 148 maisons de ville du projet résidentiel Pure Urbain Candiac, intégrant panneaux solaires et agriculture urbaine, une première dans le secteur de l'immobilier québécois. La moitié des unités sont ainsi dotées de six panneaux solaires sur toitures chacune : l'électricité produite sert notamment à l'éclairage des logements et allège les factures énergétiques des propriétaires – soit l'équivalent d'environ un mois de consommation pour une famille. Les 74 autres logements disposent quant à eux de potagers biologiques, soit de grands contenants permettant d'assurer trois récoltes annuelles vendues localement à même les kiosques aménagés dans le parc urbain au centre du Square Candiac. https://candiac.ca/fr/35/Square_Candiac_le_Montcalm

— 30 —

Source :

Service des communications et relations avec le citoyen • Ville de Candiac

t 450 444-6168 - communications@ville.candiac.qc.ca